



SOINS DÉLÉGUÉS
ET LIMITES DES SOINS
POUR LES PROFILS ASA, ASE ET ASSC

GUIDE PRATIQUE

SOMMAIRE

OBJECTIF DU RAPPORT

LA DÉLÉGATION

LA DÉMARCHE

TEXTES DE LOI ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT

Aide les client·e·s dans leur fonction d'élimination

Soutient les client·e·s dans l'application des mesures prophylactiques

Soutient la mobilisation, le positionnement et les transferts des client·e·s

Mesure le poids et la taille et contrôle les signes vitaux

Identifie les situations s'écartant de la norme et sollicite de l'aide

Aide les client·e·s à manger et à boire

ASSISTANT·E SOCIO-ÉDUCATIF·VE

Préparer et accompagner la prise de repas

Agir de manière appropriée lors de situations d'accident, de maladie et d'urgence

Effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes

Entretenir une relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge et leur prodiguer les soins corporels

3	ASSISTANT·E EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE	17
3	Soutenir les client·e·s dans la fonction d'élimination	18
4	Soutenir les client·e·s pour leur respiration	19
4	Contrôler les signes vitaux et établir un bilan hydrique	20
5	Effectuer des prises de sang veineuses et capillaires	21
6	Préparer et administrer des médicaments	22
7	Préparer des perfusions exemptes de solution médicamenteuse et les administrer lorsqu'une voie veineuse périphérique est en place et changer des perfusions contenant déjà une solution médicamenteuse	23
8	Effectuer des injections sous-cutanées et intramusculaires	24
9	Changer les pansements de plaies du premier ou du deuxième degré en voie de guérison	25
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		

OBJECTIF DU RAPPORT

L'objectif de ce rapport est de permettre de répondre aux attentes du Service du Médecin Cantonal sur la clarification des rôles et limites des professionnel·le·s en matière de délégation de soins. Nous nous sommes intéressés uniquement aux métiers dont les formations sont dispensées par l'OrTra santé-social Genève (OrTra), à savoir les Aides en Soins et Accompagnement (ASA), les Assistant·e·s en Soins et Santé Communautaire (ASSC) et les Assistant·e·s Socio-Educatif·ve·s (ASE).

Pour mémoire, l'OrTra a pour but de réaliser une communauté d'actions entre les employeurs, les associations d'employés et les syndicats du canton de Genève pour tout ce qui touche aux intérêts des métiers, des formations et du perfectionnement dans les domaines de la santé et du social. L'OrTra inscrit ses activités dans le cadre défini par les associations faîtières des domaines, OdASanté et SAVOIRSOCIAL, et dans le respect des lois et ordonnances cantonales et fédérales (LFPr).

La nécessité de clarifier les délégations de soins repose sur plusieurs points, à savoir :

- ne pas dénaturer les métiers
- protéger les personnes recevant des soins en sécurité et en qualité
- protéger les professionnel·le·s des dérives, incidents et accidents
- permettre aux institutions et lieux de soins d'organiser la délégation des soins

Ce rapport a donc pour but de fournir un avis sur les compétences autorisées, déléguées ou non autorisées pour les métiers d'ASA, ASSC et ASE.

LA DÉLÉGATION

Avant d'entrer dans la méthodologie employée pour élaborer ce guide, nous redéfinissons la notion de délégation en lien avec le nouveau règlement sur les professions de la santé :

« L'article 85 alinéa 3 de la loi susmentionnée prévoit que le professionnel de la santé ne peut déléguer des soins à un autre professionnel de la santé ou à un auxiliaire de soins que si celui-ci possède la formation et les compétences pour fournir ces soins¹. »

¹ Cf règlement sur les professions de la santé 2 juin 2021

LA DÉMARCHE

Nous avons choisi pour ce rapport de partir des ordonnances de formation qui forment le cadre des enseignements dispensés pour ces métiers. A partir de ces textes et des formations créées pour ces 3 métiers nous avons élaboré un tableau synoptique par métier selon les critères suivants :

ACTES ET APTITUDES ENSEIGNÉS ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

Ce sont les compétences apprises lors de la formation avec une liste exhaustive des aptitudes découlant de ces compétences, mais également les actes possibles sur délégation d'un autre professionnel formé.

ACTES ET APTITUDES AUTORISÉES AVEC FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

Ce sont les actes possibles quand une formation complémentaire et reconnue est dispensée aux professionnels concernés. Pour les actes sur délégation avec formation complémentaire, la notion de situation chronique et/ou stable est le curseur qui permet l'élargissement des actes de soins. Sont exclus de cette réflexion les contextes de soins urgents, critiques et/ou non stables.

ACTES ET APTITUDES HORS COMPÉTENCES MÉTIER

Ce sont tous les autres actes, que nous avons listés, que les professionnel-le-s concernés ne devraient pas faire, quel que soit le contexte, selon notre estimation.

TEXTES DE LOI ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

- K103: Loi sur la santé
- Ordonnances de formation
 - . [ASE 94308](#)
 - . [ASSC 86914](#)
 - . [ASA 86913](#)

COMPÉTENCES

- CO 1.2 Aide les client·e·s dans leur fonction d'élimination
- CO 1.4 Soutient les client·e·s dans l'application des mesures prophylactiques
- CO 1.5 Soutient la mobilisation, le positionnement et les transferts des client·e·s
- CO 1.6 Mesure le poids et la taille et contrôle les signes vitaux
- CO 1.7 Identifie les situations s'écartant de la norme et sollicite de l'aide
- CO 2.4 Aide les client·e·s à manger et à boire

AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT

Aide les client·e·s dans leur fonction d'élimination

CO 1.2

Nb heures : 14

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Utilise de façon correcte les moyens auxiliaires tels que chaise percée, vase, urinal et matériel pour l'incontinence
- Observe les changements par rapport à l'urine, aux selles et à l'élimination en général et les transmet
- Vidange et change l'uriflac
- Effectue des examens d'urine avec sticks
- Apporte son aide aux client·e·s en cas de vomissement

DÉLÉGATION

- Changement uriflac
- Effectue des examens d'urine avec sticks
- Suppositoire non médicamenteux

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

- Changement de poches de stomie digestives (sans toucher au support)
- Clystères (practoclyss et microclyss)
- Vidange de la poche de jejunostomie

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

- Extraction manuelle
- Stomie urinaire
- Aspiration bucco-trachéale

Soutient les client·e·s dans l'application des mesures prophylactiques

CO 1.4

Nb heures : 12

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Applique les mesures de prophylaxie des chutes, des escarres, des thromboses, des contractures et de la pneumonie conformément aux normes
- Bande les jambes (pas de pansements de compression)
- Apporte son soutien pour enfiler les bas médicaux de prophylaxie antithrombose (bas de compression) et utilise les moyens auxiliaires à disposition
- Instruit les client·e·s pour l'inspiration et l'expiration à l'aide des moyens auxiliaires et applique des frictions stimulant la respiration
- Administre des inhalations sans médicaments
- Soigne la peau et installe les client·e·s de façon à prévenir les escarres

DÉLÉGATION

- Effleurage de la peau avec huile
- Pose de bas et bande de contention veineuse

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

- Aérosol de NaCl 0,9%
- Administration O₂
- Soins buccaux dentaires
- Rinçage nasal avec NaCl 9,9%

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

- Aucun geste invasif

Soutient la mobilisation, le positionnement et les transferts des client·e·s

CO 1.5

Nb heures : 16

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Utilise les moyens auxiliaires pour la mobilisation
- Utilise du matériel de positionnement
- Positionne et mobilise les client·e·s selon les normes de soins

DÉLÉGATION

- Mobilise un·e patient·e avec prothèse de hanche récente avec un·e ASSC ou infirmier·ière
- Choix du matériel et des techniques

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

—

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

—

Mesure le poids et la taille et contrôle les signes vitaux

CO 1.6

Nb heures : 38

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Maîtrise les techniques de mesure
- Identifie et évite les erreurs de mesure

DÉLÉGATION

- Pulsations, tension artérielle, température, poids et taille

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

- Saturation en oxygène
- Fréquence respiratoire
- Pose d'un patch
- Pommade et crème
- Instillation de gouttes nasale et oculaire

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

- Aucun geste invasif

Identifie les situations s'écartant de la norme et sollicite de l'aide

CO 1.7

Nb heures : 38

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Identifie les situations d'urgence, déclenche l'alarme et réagit de façon appropriée BLS AED

DÉLÉGATION

—

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

—

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

- Aspirations voies aériennes supérieures

COMPÉTENCE

Aide les client·e·s à manger et à boire

CO 2.4

Nb heures : 38

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Applique les consignes en matière d'administration de médicaments
- Observe la manière de manger et de boire et transmet ses observations
- Tient le bilan des boissons et en transmet les résultats

DÉLÉGATION

—

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

- Utilise les épaississants à bon escient
- Administration de traitement per os

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

—

COMPÉTENCES

- CO B6 Préparer et accompagner la prise de repas
- CO B8 Apporter un soutien pour l'hygiène et les soins corporels
- CO B9 Agir de manière appropriée lors de situations d'accident, de maladie et d'urgence
- CO E15 Effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes accompagnées
- CO E7 Prodiguer des soins spécifiques aux personnes en situation de handicap
- CO E11 Effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes âgées
- CO E3 Entretenir une relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge et leur prodiguer les soins corporels

**ASSISTANT·E
SOCIO-ÉDUCATIF·VE**

Préparer et accompagner la prise de repas

CO B6

Nb heures : 56

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE POUR TOUTES LES SPÉCIALITÉS

APTITUDES

- Moyens auxiliaires pour favoriser la prise de nourriture
- Planification et préparation de repas simples
- Soutien et accompagnement lors des repas
- Donner à manger à quelqu'un
- Utilisation adéquate des moyens auxiliaires de façon appropriée

BLS AED

DÉLÉGATION

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

- Alimentation entérale sur sonde en place

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

- Pose de sonde entérale
- Ablation de sonde entérale

Agir de manière appropriée lors de situations d'accident, de maladie et d'urgence

CO B9

Nb heures : 48

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Exercices de prise en charge de situations dangereuses et d'accidents
- Mise en œuvre de mesures de premiers secours (risque de suffocation, contusions, écorchures, chutes, intoxications, p.ex.)
- Respiration artificielle, réanimation cardio-pulmonaire, conduite à tenir en cas d'inconscience, utilisation d'un défibrillateur BLS AED
- Identification des dangers et accidents possibles de la vie courante et processus de prise en charge

DÉLÉGATION

—

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

—

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

- Aspirations voies aériennes supérieures

Effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes

CO E15 - E11 - E7 : Nb heures : 100

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Utilisation des moyens auxiliaires pendant les activités de soins
- Signes vitaux : température du corps, tension artérielle, pouls, conscience, respiration
- Prophylaxie des thromboses, escarres, chutes
- Distribution et prise d'un médicament
- Refus de médication
- Moyens pour faciliter la prise d'un médicament
- Connaissance et administration des différentes formes galéniques
- Contrôle de la glycémie
- Injection sous-cutanée
- Mesures possibles pour optimiser la respiration
- Lavement
- Alimentation entérale

DÉLÉGATION

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

- Saturation en oxygène
- Fréquence respiratoire
- Changement uriflac
- Stick urinaire

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

- Aucun geste invasif
- Préparation des médicaments
- Indication d'administration de traitements de réserve
- Extraction manuelle
- Changement de poche de stomie
- Changement perfusion
- Réfection de pansement
- Injection IM

Entretenir une relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge et leur prodiguer les soins corporels

CO E3

Nb heures : 88

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

Attention uniquement de la sensibilisation, pas de formation aux AMT dans cette orientation

APTITUDES

- Mesures de soins selon les principes de base de la kinesthésie
- Application des directives d'hygiène

DÉLÉGATION

- Aucun AMT car pas de formation pour cette spécialisation

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

- Utilisation des moyens auxiliaires pendant les activités de soins
- Signes vitaux
- Prophylaxie des thromboses, escarres, chutes
- Distribution et prise d'un médicament
- Refus de médication
- Moyens pour faciliter la prise d'un médicament
- Connaissance et administration des différentes formes galéniques
- Contrôle de la glycémie
- Injection sous-cutanée
- Mesures possibles pour optimiser la respiration
- Lavement
- Alimentation entérale

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

- Aucun geste invasif
- Préparation des médicaments
- Indication d'administration de traitements de réserve
- Extraction manuelle
- Changement de poche de stomie
- Changement perfusion
- Réfection de pansement
- Injection IM

COMPÉTENCES

- CO B.3 Soutenir les client-e-s dans la fonction d'élimination
- CO B.4 Soutenir les client-e-s pour leur respiration
- CO D.1 Contrôler les signes vitaux et établir un bilan hydrique
- CO D.2 Effectuer des prises de sang veineuses et capillaires
- CO D.3 Préparer et administrer des médicaments
- CO D.4 Préparer des perfusions exemptes de solution médicamenteuse et les administrer lorsqu'une voie veineuse périphérique est en place et changer des perfusions contenant déjà une solution médicamenteuse
- CO D.5 Préparer l'alimentation entérale et l'administrer lorsqu'une sonde gastrique est en place
- CO D.6 Effectuer des injections sous-cutanées et intramusculaires
- CO D.7 Changer les pansements de plaies du premier ou du deuxième degré en voie de guérison

ASSISTANT·E EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Soutenir les client·e·s dans la fonction d'élimination

CO B.3

Nb heures : 56

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Procède aux examens d'urine et de selles
- Choisit les produits de nature à gérer l'incontinence
- Applique ces produits dans les règles de l'art
- Met en place et retire une sonde vésicale transurétrale
- Effectue les interventions favorisant la continence
- Effectue la prophylaxie de la constipation
- Effectue si nécessaire les soins de la sphère intime et de la peau et garantit la protection contre les infections

DÉLÉGATION

- Extraction manuelle de selle
- Aspiration voies aériennes supérieures

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

- Pose et retrait sonde sus-pubienne
- Pose de sonde rectale rectum | anus
- Irrigation vésicale (3 litres)
- Entretien de stomies (digestives et urinaires)
- Bladder scanner

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

- Première pose sonde urinaire

Soutenir les client·e·s pour leur respiration

CO B.4

Nb heures : 48

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Reconnaît les symptômes spécifiques et non spécifiques de la détresse respiratoire
- Soutient les client·e·s pour la toux et l'expectoration
- Exécute les interventions de soins destinées à faciliter la respiration qui lui sont déléguées
- Exécute les mesures prophylactiques de la pneumonie
- Administre les aérosols et l'oxygène selon la prescription médicale

DÉLÉGATION

- Aspiration voies aériennes supérieures

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

- Prélèvement naso-pharyngé

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

—

Contrôler les signes vitaux et établir un bilan hydrique

CO D.1

Nb heures : 47

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Maîtrise les techniques de mesure des paramètres vitaux
- Calcule le bilan hydrique, le documente et agit conformément aux prescriptions
- Exécute les interventions préopératoires et postopératoires

DÉLÉGATION

- Mesure de la tension artérielle aux 4 membres

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

- Mesure de saturation en oxygène
- Utilisation des échelles scores (Glasgow, MIF, périmètre abdominal, cuisse, mollet, bras, crânien et autres scores)
- ECG

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

—

COMPÉTENCE

Effectuer des prises de sang veineuses et capillaires

CO D.2

Nb heures: 23

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Maîtrise la préparation et la technique de la prise de sang veineuse et capillaire et les applique
- Prend connaissance des résultats des examens et les transmet sans délai

DÉLÉGATION

- Test de Guthrie

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

- Prélèvement hémoculture

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

- Ponction à travers un cathéter (dialyse, veineuses, artériels)

Préparer et administrer des médicaments

CO D.3

Nb heures : 24

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Prépare et administre les médicaments selon leur forme d'application
- Observe et surveille au besoin la prise de médicaments
- S'informe sur les effets et effets secondaires des médicaments distribués
- Observe les effets et effets secondaires des médicaments
- Observe les client·e·s de façon responsable pour détecter des changements pouvant être en relation avec les médicaments reçus

DÉLÉGATION

—

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

- Relève des ordres médicaux dans son champ de compétences

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

- Préparation et administration de traitements expérimentaux
- Transfusion sang et produits sanguin labiles

COMPÉTENCE

Préparer des perfusions exemptes de solution médicamenteuse et les administrer lorsqu'une voie veineuse périphérique est en place et changer des perfusions contenant déjà une solution médicamenteuse

CO D.4

Nb heures : 14

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Prépare et administre les perfusions
- Observe les client·e·s de façon responsable pour détecter des changements pouvant être en relation avec la thérapie par perfusion
- Calcule le débit de la perfusion et règle la pompe en conséquence
- Reconnaît l'apparition d'une inflammation veineuse (phlébite), la documente et transmet ses observations à la personne responsable des soins
- Consigne les soins effectués et les quantités de liquide administrées

DÉLÉGATION

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

- Rinçage cathéter veineux périphérique
- Changement de robinet 3 voies

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

- Pose de cathéter veineux périphérique
- Utilisation de PICC Line
- Utilisation de cathéter veineux central
- Utilisation de pousse seringue
- Perfusion intra-osseuse

COMPÉTENCE

Effectuer des injections sous-cutanées et intramusculaires

CO D.6

Nb heures: 23

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Maîtrise les diverses techniques d'injections et les applique
- Calcule les dosages courants
- Connaît les axes thérapeutiques et les prescriptions pour des client·e·s atteint·e·s de diabète de type 1 et 2; surveille et reconnaît les hypo- et hyper- glycémies et agit de façon adéquate

DÉLÉGATION

—

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

—

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

—

Changer les pansements de plaies du premier ou du deuxième degré en voie de guérison

CO D.5

Nb heures : 23

ENSEIGNÉ ET ACQUIS PAR LA FORMATION SELON L'ORDONNANCE

APTITUDES

- Observe l'évolution de la plaie et la décrit en utilisant la terminologie professionnelle
- Maîtrise les principes du changement de pansement pour les plaies du premier ou du deuxième degré et les applique
- Procède au traitement des plaies conformément aux prescriptions
- Reconnaît les signes et les risques d'une escarre et prend des mesures prophylactiques

DÉLÉGATION

- Pansement de fixateur externe
- Surveillance des plâtres
- Pansement de plaie post-opératoire : Ablation fils et agrafes

FORMATION ET DÉLÉGATION NÉCESSAIRES

SITUATION STABLE | CHRONIQUE

- Échelle de Braden
- Pansement de VAC
- Entretien de redons (pico, ...)
- Détersion mécanique d'escarre

HORS COMPÉTENCES MÉTIER

HORS MÉTIER

- Pansement de voies centrales



santé-social genève



Réalisé par le Centre de compétences OrTra

ortra-ge.ch

Graphisme: Richard Fernandez

2023